

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS377

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 6

I. - A l'avant-dernière phrase de l'alinéa 42, substituer aux mots :

« enregistrés »,

le mot :

« inscrits ».

II. - En conséquence, à la fin de la dernière phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« portés »,

le mot :

« inscrits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel